

AVIS

8 octobre 2020

# ADOPTION DU DISPOSITIF NORMANDIE RELANCE CULTURE

Le Rapporteur :  
Mme Martine LOUVEAU  
Adopté à l'Unanimité



Le CESER tient avant tout à saluer vivement l'initiative du plan de relance culture proposé, lequel fait suite au fonds d'urgence qui avait été rapidement mis en œuvre par la Région pendant la crise sanitaire.

Il est dommage toutefois que la cellule de crise qui s'était constituée entre la Région, l'Etat, les principales villes et agglomérations de Normandie n'ait pu fonctionner aussi efficacement qu'on aurait pu le souhaiter, notamment en raison de temporalités différentes (instruction, vote) entre les administrations. Le principe de subsidiarité que la Région met en avant pour la gestion du plan de relance pourrait en pâtir.

Par ailleurs, le plancher des aides fixé à 10 000 euros pose question dans la mesure où le plan de relance pourra difficilement bénéficier aux « petites » structures, généralement porteuses de projets moins onéreux dont beaucoup n'en sont pas moins pertinents voire susceptibles de nourrir une ambition à caractère régional<sup>1</sup>. Au positif, le CESER y voit d'un autre côté un aiguillon appelant les structures à mieux collaborer entre elles, à unir leurs forces et leurs idées afin de porter des projets plus substantiels.

Dans la mesure où l'impact de la Covid-19 risque malheureusement de se prolonger et de peser encore plus gravement sur les équilibres budgétaires de la saison 2020/2021, le CESER formule le vœu que ce plan de relance ne soit pas uniquement circonscrit à l'année 2020 mais reconduit en 2021, voire au-delà, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

---

<sup>1</sup> Partant du principe que l'aide de la Région n'est a priori pas destinée à financer l'intégralité d'une opération.

# **Déclarations des groupes**

## Déclaration de M. Emmanuel MAILLARD

Au titre du groupe CGT de Normandie

Monsieur le Président,  
Chers Collègues,

En Normandie, comme dans toutes les régions de France, les structures culturelles et patrimoniales, les artistes et les créateurs, et les acteurs du cinéma et du livre qui en ressentaient le besoin ont pu déposer des dossiers grâce au dispositif « fonds d'urgence culture » engagé par la région.

Le choix de regrouper la gestion de ces fonds à une Cellule de Crise Culture est un point positif, permettant de disposer d'un regard d'ensemble sur ce dispositif. Il est nécessaire d'avoir connaissance du bilan de cette cellule, présentant l'état des lieux et les tendances des demandes.

Il y a quelques semaines, certaines associations ou acteurs du domaine culturel se posaient encore la question de faire appel ou non à ces aides, se questionnant plutôt fortement sur l'année 2021 qui présente de forts risques de difficultés du fait de la reprise timide du secteur.

Le groupe CGT du CESER pose donc la question du maintien de ces aides l'année prochaine, et particulièrement au second semestre, moment où l'année blanche des intermittents du spectacle se terminera.

4

Il fait les propositions suivantes :

- un focus pourrait être accordé aux petites structures (associations du domaine culturel, cinémas associatifs ou de proximité, librairies indépendantes) en examinant des possibilités ponctuelles de baisse de la somme plancher de 10000 euros pour le plan de relance.
- Un effort de communication supplémentaire pourrait être fait sur les aides supplémentaires décidées au niveau de l'outil existant « Atouts Normandie », de façon à favoriser la fréquentation des lieux culturels par les jeunes normands.
- Enfin un travail de recensement de toutes les aides et soutiens existants (communes, communautés de communes, départements, Région et État) pourrait être effectué, en articulation avec les directions culturelles des municipalités, des communautés de communes, des conseils départementaux et la DRAC Normandie et que ces informations soient diffusées aux différents acteurs du secteur.

Le groupe CGT votera pour l'avis présenté par le CESER.

**Déclaration de M. Jean-Pierre GIROD**

Au titre de personnalité qualifiée au titre de l'environnement

Par rapport à cet avis que je partage sur un dispositif Normandie de relance de la culture, je voudrais attirer l'attention sur les petites communes qui ont des cinémas municipaux et qui pour l'instant n'ont aucune aide parce qu'on considère que les collectivités n'ont pas à recevoir d'argent pour les aider à maintenir ces équipements-là. Et certaines petites municipalités se retrouvent en difficulté.

Donc je voudrais attirer l'attention sur ces cas-là.